

tout de M. Thomas J. Tebbert, de la Tebbert Shoe & Leather Co.; Frank I. Ritchie, gérant de la Wayagamack Pulp & Paper Company; C. Bronwley Smith, surintendant de la Canadian Iron Foundries et W. G. E. Aird, gérant des filatures de coton Wabasso. Les opinions de ces hommes d'affaires en vue ont été publiées dans le *Nouvelliste*, organe publié à Trois-Rivières. L'honorable député de Champlain (M. Baribeau) a lu ces opinions et il m'est inutile de les répéter.

On me permettra maintenant de m'exprimer dans la langue qui m'est la plus familière.

(Texte)

Des économistes de grand renom ont consacré leurs veilles à étudier les causes du malaise économique qui règne partout actuellement dans le monde et, en particulier, dans ce qu'on est convenu d'appeler les grands pays.

Ces causes—on les a énumérées ici même—peuvent se résumer aux suivantes: 1. la guerre mondiale qui a tout déséquilibré, 2. la surproduction, 3. la crise du crédit. Il y aurait lieu d'ajouter l'attitude hostile prise par la Russie soviétique à l'égard du monde capitaliste, cette Russie ayant décidé d'adopter tous les moyens nécessaires pour se suffire à elle-même. Puis il ne faut pas omettre les perturbations causées dans l'économie de l'Angleterre par l'agitation panindienne. L'étude des causes qui ont produit ce malaise économique, dont les effets se font sentir au Canada comme dans les autres parties du monde, quoiqu'à un moindre degré peut-être que dans les autres pays, était nécessaire afin d'aviser aux remèdes propres à faire disparaître ou, à tout le moins, à diminuer l'acuité de cette déplorable situation.

Des voix plus autorisées que la mienne ont signalé, sans qu'elles fussent, toutefois, unanimes, quels seraient les moyens de remédier à la crise, et plus particulièrement au chômage. Il va sans dire que je n'ai aucunement l'outrecuidance de prétendre suggérer une panacée, un remède propre à guérir de tous les maux notre système économique. Mais je croirais faillir à un devoir de justice en ne félicitant pas le Gouvernement Bennett, qui nous régit, des mesures qu'il a prises pour venir au secours des chômeurs. Ce n'est pas une raison, parce qu'elles n'ont pas fait disparaître toutes les difficultés, dont certaines étaient probablement insurmontables, parce que, çà et là, il a pu se commettre des erreurs, pour nier ou sous-estimer le très grand et très méritoire effort fait par ce Gouvernement.

Il a d'abord compris—n'en déplaise à l'honorable député de St-Denis (M. Denis)—que, vu l'état de nos marchés, le manque d'ouvrage, la réduction des salaires, il importait que nous ne fussions pas envahis par l'immigration des étrangers, qu'il serait dérisoire de secourir nos chômeurs tout en les exposant à la concurren-

rence étrangère. A cette fin, il a, par un ordre en conseil adopté en 1930, pris des mesures pour enrayer le mouvement d'immigration. Les principales dispositions de ce décret du conseil se trouvent aux pages 7 et 8 de la brochure "Report of the Department of Immigration and Colonization, Fiscal year ending March 31st, 1931".

Parallèlement, il a, par l'adoption d'un tarif de douanes approprié, protégé nos agriculteurs en empêchant que nos produits de la ferme ne soient défavorablement concurrencés par ceux de l'étranger, notamment, que notre beurre canadien ne le soit par celui de la Nouvelle-Zélande. Cette protection, qui était impérieusement requise, il l'a étendue à nos industries. J'ai déjà cité, à ce sujet, des témoignages d'industriels, dont les établissements se trouvent dans le comté que je représente. Que l'on me permette d'ajouter, ou plutôt de répéter ce que je disais en proposant l'adresse en réponse au discours du trône, que, depuis l'arrivée au pouvoir du parti conservateur, il s'est établi chez nous une nouvelle industrie, la cellophane, et que d'autre part la Canada Iron Foundries Limited a augmenté sa capacité de production.

Il faut cependant reconnaître que l'industrie du papier, dans ce district,—nous comptons à Shawinigan, à Trois-Rivières, plusieurs manufactures de papier de tous genres employant en temps normal un grand nombre d'ouvriers,—il faut reconnaître, dis-je, que cette industrie est présentement dans le marasme, et si son relèvement ne s'est point encore opéré, ce fait n'est imputable qu'au gouvernement provincial.

Il semble juste de tenir compte au régime actuel du mérite d'avoir équilibré la balance du commerce. L'équilibre, on le sait, est en ce moment ce qui manque le plus dans notre organisme économique. Une intensité inouïe de production, jointe à un machinisme surperfectionné, a amené une abondance de marchandises de toutes sortes, une abondance jusqu'ici inégalée, mais le déséquilibre qui règne encore en maître immobilise, en quelque sorte, cette immense richesse acquise et arrête le jeu normal de sa distribution. Il convient donc de signaler au crédit de notre Gouvernement ce rétablissement rapide de notre balance commerciale qui, à un moment, défavorablement renversée, menaçait d'accuser à l'extrême cette dislocation économique dont nous souffrons. Car c'est un truisme de dire: la puissance d'achat d'un pays diminue avec un excédent maintenu entre ses importations et ses exportations. Le premier ministre avait donc raison d'exprimer, au début de cette session, sa grande satisfaction de voir l'ordre restauré de ce côté. Cette restauration est due à la vision et à l'initiative de l'homme d'Etat